Réseau de transport d'électricité

Etude « 15 minutes »

CAM 2012 06 22

Introduction

Une réflexion est menée au niveau européen sur l'opportunité du passage au pas 15 minutes du règlement des écarts et de la programmation.

Cette réflexion est sous tendue par deux problématiques :

- Qualité de la fréquence européenne (cf. slide 3)
- Harmonisation européenne (cf. slide 4)

Dans ce cadre, RTE effectue une étude d'opportunité et d'impact de cette évolution potentielle.

Qualité de la fréquence

On observe des écarts de fréquence quasi systématiques aux heures rondes, induisant :

- un risque pour les consommateurs raccordés au réseau européen;
- un risque matériel pour les groupes de production connectés.

Un groupe de travail Entsoe-Eurelectric a été chargé d'identifier les solutions possibles court et long terme pour leur résolution:

- le passage au pas 15 minutes de la programmation fait partie des solutions long terme identifiées
- d'autres solutions court et long terme sont aussi à l'étude

Harmonisation européenne

Encadrée par l'ACER via les framework guidelines balancing (orientation cadre de l'équilibrage) en vertu du règlement (CE) n°714/2009

- en cours de consultation publique

Entsoe devra se prononcer sur l'opportunité d'une harmonisation du pas de règlement des écarts en Europe

- basé sur une analyse coûts bénéfice
- les pays suivants ont un règlement des écarts au pas 15 minutes : Allemagne, Suisse, Belgique, Hollande…

Le pas de règlement des écarts ne devra pas dans tous les cas dépasser 30 minutes

- Les pays suivants ont un pas de règlement des écarts d'une heure : Pologne, Rep Tchèque, Portugal, Nordiques, Baltes…

Les domaines potentiellement impactés

En cas de passage au pas 15 minutes, RTE identifie que de nombreux domaines seraient impactés (potentiellement) :

- Règlement des écarts
- Programmation (production, effacement…)
- Comptage
- Produits de marchés (NEB, marchés organisés…)
- Interconnexions
- …

Les prochaines étapes

RTE effectue sur 2012 une étude d'impact pour alimenter les futurs travaux Entsoe afin de mesurer l'impact d'un passage du système français à 15 minutes, RTE entend lancer une enquête auprès des acteurs de marchés sur leur perception des enjeux associés (coûts & opportunités).

Dans ce cadre, les acteurs seront consultés cet été sur les impacts potentiels de cette évolution à leur niveau

ANNEXES

Liens et extrait

Rapport Entsoe-Eurelectric sur les écarts de fréquence :

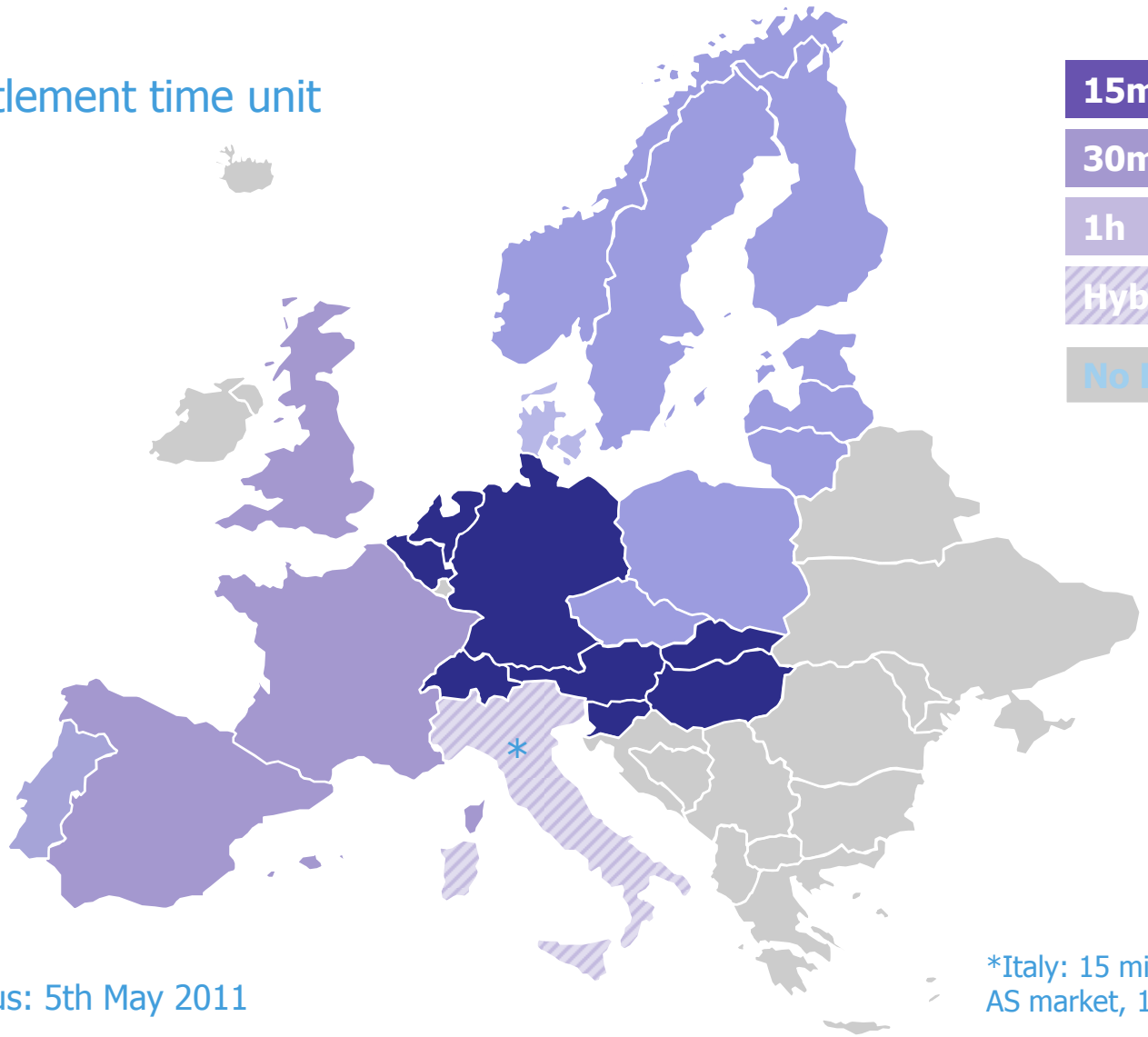
http://www.eurelectric.org/media/26970/frequency_deviations_final_february_2012-2012-030-0186-01-e.pdf?bcsi_scan_0EE6CFA5FD62EFA9=0&bcsi_scan_filename=frequency_deviations_final_february_2012-2012-030-0186-01-e.pdf

Framework guidelines balancing:

5.3 Imbalance settlement period shall not exceed 30 minutes. ENTSO-E shall carry out a cost-benefit analysis on whether imbalance settlement period shall be harmonised across Europe and report its results to ACER.

http://www.acer.europa.eu/Official_documents/Public_consultations/DFGEB-2012-E-004_FG_on_Electricy_Balancing/Document%20Library/1/Framework%20Guidelines%20on%20Electricity%20Balancing.pdf

Settlement time unit



15m

30m

1h

Hybrid

No Data

entsoe

Status: 5th May 2011

*Italy: 15 min. For generators licensed for AS market, 1h for others

Rte
Réseau de transport d'électricité